## REGLEMENTS

DE

## L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS

DE

## MONTREAL.

I. E nom de cette association est :
INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS DE MONTRÉAL.

II. Le but de cet Institut est d'offrir à ses membres des moyens d'instruction dans les principes des arts et dans les différentes branches de la science et de leur donner lez connaissances qui peuvent leur être utiles, nécessaires ou avantageuses, par le moyen d'une bibliothèque, d'une salle de lecture, d'un musée, de lectures et de classes.